


Déclaration d'Iquitos de l'AIU pour l'Enseignement supérieur en faveur du développement durable, 2014

1. Nous, Membres de l'Association Internationale des Universités (AIU), ainsi que les représentants de la communauté de l'enseignement supérieur dans son ensemble, réaffirmons notre engagement à renforcer le rôle de l'enseignement supérieur dans la transition vers des sociétés plus durables et à poursuivre le développement durable dans et au travers les actions de nos établissements respectifs.
2. A l'approche du terme de la *Décennie des Nations Unies pour l'éducation au développement durable* et de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'Agenda post-2015 est en cours d'élaboration. La communauté de l'enseignement supérieur est prête à contribuer au développement et à la mise en œuvre de l'Agenda post-2015.
3. Nous pensons que seul l'engagement total de l'enseignement supérieur dans l'Agenda post-2015 permettra de créer les conditions intellectuelles, économiques, environnementales et culturelles requises pour garantir un développement durable pour tous.
4. Nous saluons les promesses et les engagements pris à l'occasion des conférences internationales organisées à *Stockholm, 1972, Rio de Janeiro, 1992, Johannesburg, 2002* et "*Rio + 20*", 2012, dans le but de rendre notre monde meilleur pour les générations actuelles et futures.
5. Conformément à l'engagement de longue date de l'AIU dans l'élaboration des déclarations suivantes :
 - **Déclaration de Kyoto de l'AIU, 1993 ;**
 - **Déclaration de Bonn**, émise lors de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable pour célébrer la mi décennie, 2009 ;
 - **Traité des peuples pour la durabilité dans l'enseignement supérieur Rio + 20**, Juin 2012 ;
 - **L'engagement des établissements d'enseignement supérieur en faveur des pratiques durables**, à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio de Janeiro, Brésil, 2012

Nous renouvelons notre engagement dans l'enseignement supérieur pour le développement durable et sommes prêts à développer de nouveaux projets et à renforcer les initiatives actuelles pour répondre de manière proactive à ces résolutions et recommandations.

1. Afin de créer des synergies et promouvoir la collaboration dans la recherche d'approches efficaces et innovantes en vue de résoudre les défis actuels et futurs liés au



développement durable, l'AIU s'engage à offrir un forum de discussion et d'action ouvert, interactif et collaboratif dans le but de sensibiliser le public et promouvoir le changement. A travers son *Portail sur l'enseignement supérieur pour le développement durable*, l'AIU présentera les activités des établissements d'enseignement supérieur du monde entier et offrira des possibilités de mise en réseau.

2. Entrepris collectivement, ces projets et autres initiatives facilitent les changements dans l'enseignement supérieur et permettent ainsi de mieux parvenir au développement durable. Travailler ensemble peut créer un impact plus important, notamment dans les domaines suivants :
 - *Approches globales des établissements pour inscrire le développement durable dans les programmes institutionnels,*
 - *Intégrer les concepts et principes liés au développement durable dans tous les domaines d'études,*
 - *Recherche sur des questions relatives au développement durable,*
 - *Engagement communautaire pour ancrer le développement durable dans la tradition, la langue et la culture locales, et mieux concilier les savoirs traditionnels et l'enseignement supérieur,*
 - *Développement et pratiques durables en matière de leadership,*
 - *Approches transdisciplinaires pour des solutions durables,*
 - *Ecologisation et durabilité dans les campus,*
 - *Mise en réseau pour consolider les connaissances, les expériences et l'impact sur le développement durable.*
3. Davantage de ressources, humaines, organisationnelles et financières, doivent être mobilisées pour atteindre le développement durable aux niveaux local et mondial. Seuls des efforts collectifs et collaboratifs contribueront à prendre des mesures efficaces en matière de développement durable et à entraîner un changement durable.
4. L'expertise de l'AIU, les conclusions de la Conférence internationale 2014 de l'AIU, et les contributions de l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur ont donné naissance à cette Déclaration. Elle a été présentée et prise en compte lors de la *Conférence mondiale 2014 de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable*, ainsi qu'aux personnes impliquées dans la définition des objectifs et des stratégies de mise en œuvre pour l'Agenda post-2015.
5. La Déclaration d'Iquitos de l'AIU doit servir à promouvoir la reconnaissance du rôle important de l'enseignement supérieur dans l'Agenda post-2015.